

Casino de la Plage

La Marine américaine avait offert vendredi 6 décembre un bal à la population de la région, au Casino de la Plage.

La magnifique salle de notre grand établissement était archicomble.

La musique de la marine des Etats-Unis par ses morceaux choisis, nous fit connaître l'art de la danse américaine et quoique celle-ci soit un peu étrangère à la notre, notre jeunesse française eut à cœur de montrer à nos amis Yankees qu'elle désirait apprendre « le pas de l'ours » comme dirait le profane....

Nous avons admiré tous ces gracieux couples de jeunes marins américains et de françaises s'efforçant de maintenir celles-ci dans la cadence voulue et c'est avec une réelle bonne grâce, toute gauoise, que nos compatriotes se sont prêtés à ce jeu, nouveau pour elles.

Nul doute que beaucoup d'entre elles ne désirent se voir renouveler souventes belles soirées que la guerre nous avait forcés d'interrompre pour ne penser qu'à de plus graves soucis. Maintenant que la Victoire a couronné tous nos sacrifices, il serait à souhaiter que l'on permette à notre jeunesse de se distraire un peu plus souvent, par l'organisation de soirées semblables.

Nos amis américains ont donné le signal, Merci à eux. La riposte ne se fera certainement pas attendre.



Le port d'Arcachon et le Ravitaillement

La situation économique de la région du Bassin d'Arcachon comporte quelques considérations dont on comprendra tout l'intérêt.

Peu de personnes même dans les sphères gouvernementales, se font une idée exacte de l'importance considérable du port d'Arcachon, au point de vue de la pêche.

Une population de plus de vingt-mille marins vit presque exclusivement de cette industrie et de l'ostréiculture.

Avant les hostilités, des centaines de petites embarcations à moteurs étaient équipées pour la pêche, à la sardine principalement, et une quarantaine de grands chalutiers pêchaient en haute mer, plusieurs allant jusqu'au Maroc, chercher le poisson.

L'Avenir d'Arcachon →

(22 et 29 décembre 1918)

La Vigie d'Arcachon ←↓

(15 et 29 décembre 1918)

La Démobilisation des classes 1892 à 1897

Le président du conseil, ministre de la guerre, a adressé aux autorités militaires intéressées la circulaire suivante :

La démobilisation des six classes de la R. A. T. (92 à 97) sera effectuée à partir du 23 décembre 1918. Elle durera six semaines, du 23 décembre au 3 février.

Les militaires pères de cinq et de quatre enfants vivants ou veufs pères de trois enfants vivants, qui ne seraient pas rattachés à une classe de la R. A. T. seront démobilisés immédiatement à la suite de la classe 1907.

Les engagés pour la durée de la guerre, y compris les engagés spéciaux, suivront le sort de leur classe.

Les hommes de troupe qui en feront la demande écrite seront maintenus sous les drapeaux jusqu'au décret de cessation de l'état de guerre.

Tous les jours, des quantités énormes le poisson étaient expédiées par chemin de fer dans toutes les régions de la France, en Italie, en Suisse, etc.

Aujourd'hui on compte à peine dans le bassin d'Arcachon une douzaine de petits bateaux et un seul chalutier !

On voit combien le ravitaillement de notre pays et des pays alliés souffre d'un pareil état de choses. De plus, nos marins sans travail et sans instruments de pêche sont nombreux et leur nombre grossit tous les jours, par suite de la démobilisation.

Il appartient donc aux administrations compétentes d'apporter immédiatement un remède au mal dont tout le monde souffre : consommateurs, marins et armateurs.

Nous avons que de nombreux bateaux, anciens patrouilleurs, éclairateurs, convoyeurs, etc. encombrant notre marine de guerre, qui ne demande qu'à s'en débarrasser ; et nous estimons qu'il est urgent de ne pas les laisser se détériorer et sans entretien dans quelque arrière port.

Ils appartient au Gouvernement de se hâter et d'employer de nouvelles méthodes. Il appartient à la Marine qui a su acheter des bateaux, dans des conditions souvent très avantageuses, de les revendre de même de gré à gré, chaque fois qu'elle se trouve en présence d'un acquéreur sérieux qui serait, par exemple, disposé à payer le un prix normal, diminué de 10 pour cent à titre d'amortissement.

Pendant la Guerre

Depuis le commencement de la guerre, notre journal a eu à lutter contre des difficultés de plusieurs sortes.

En premier lieu contre une censure incohérente et tracassière dont nous parlerons plus tard, lorsque nous pourrons le faire librement. Impressions nous de déclarer qu'à partir de l'avènement de Clémenceau, qui supprima la censure politique, nous n'eûmes plus aucun sujet de nous plaindre et que le commandant d'armes actuel, M. le capitaine Jourdain, a toujours rempli ses délicates fonctions avec un tact parfait et une correction irréprochable.

La seconde difficulté résulta de la hausse formidable du prix du papier et, quelquefois même, de l'impossibilité de s'en procurer.

C'est ainsi qu'au mois d'Août dernier, alors qu'Arcachon était plein d'étrangers, nous fumes obligés de réduire notre tirage par crainte de ne plus pouvoir tirer du tout.

Mais ce qu'il y eut de plus inquiétant, ce fut le manque de main-d'œuvre. Au moment de la déclaration de guerre, l'imprimerie de M. Guiraud employait deux ouvriers, trois avec le patron. Tous les trois furent mobilisés.

Madame Guiraud et son vieux père, M. Robin, âgé de 78 ans, se mirent courageusement au travail ; ils parvinrent à composer et à tirer le journal.

Mais, l'an dernier, M. Robin tombait, frappé d'une attaque de paralysie ; non seulement il ne donna plus son concours, mais il devint pour sa famille une charge nouvelle.

Dans cette situation difficile, Mme Guiraud se montra héroïque ; travaillant seule depuis l'aurore jusqu'au crépuscule dans un atelier glacé, exposé au nord, sans charbon pour le réchauffer, les doigts ouverts d'engelures, elle composa seule le journal, tandis que sa fille, premier prix du conservatoire de Bordeaux, procédait au tirage avec ses petits doigts habitués à jouer du Beethoven et du Chopin.

Mais on ne pouvait pas demander l'impossible ; certains travaux étaient au-dessus des forces et des talents de Mme Guiraud ; malgré toute sa bonne volonté, elle ne pouvait pas, par exemple, modifier la liste des étrangers ; c'est ainsi que cette liste, forcément négligée, est devenue très imparfaite.

Aujourd'hui, M. Guiraud, qui appartient à la classe 1890, nous est revenu définitivement libéré, après quatre années de service militaire.

Nous sommes donc maintenant en mesure de corriger et de compléter notre liste des étrangers. Nous demandons aux agences de location et à nos lecteurs de nous aider dans ce travail. Nous tiendrons compte de toutes les observations qui nous seront adressées, soit pour rayer les noms de ceux qui nous ont quitté, soit pour ajouter ceux des nouveaux arrivants.

L'Avenir d'Arcachon ayant ainsi traversé la période difficile, va s'efforcer d'apporter dans sa composition toutes les améliorations nécessaires.

Et il n'oubliera pas que c'est à la vaillance de Mme Guiraud qu'il doit de ne pas avoir sombré dans la tempête.

Albert CHICHÉ.

Ancien député de Bordeaux

Les droits politiques des femmes

L'heure approche où seront signés les préliminaires de la paix ; les prisonniers de guerre reviennent au foyer ; classe par classe, la démobilisation se hâte ; il n'y a plus de prétexte pour proroger le mandat des élus : le problème se pose de savoir comment se feront les élections.

À la veille de la révision des listes électorales, une question qu'il est urgent de résoudre domine les châtiments du mode de scrutin : c'est celle des droits politiques de la femme.

Ceux qui m'ont fait l'honneur de prêter attention à mes interventions sur cette matière savent que je suis pour le féminisme intégral. S'il y avait à l'extrême gauche du féminisme, un groupe Spartacus, je ne manquerais pas d'y réclamer mon

inscription.

Sans aucun ajournement d'opportunité, — car il n'y a pas de raison pour faire attendre le droit, — je demande l'égalité des sexes devant la loi, la femme électeur, la femme éligible, la femme élue, et que la garde qui veille aux barrières du Palais-Bourbon, du Luxembourg, j'oserais dire de l'Élysée, ne lui en défende pas l'entrée.

Et pourquoi serait-il interdit aux femmes de déposer dans l'urne le bulletin qui fait les élus, voire d'en bénéficier ? L'infériorité intellectuelle de la femme justifierait, nous dit-on, le privilège du sexe barbu. Ah ! Messieurs, regardons-nous, ou, s'il vous plaît mieux, écoutons-nous les uns les autres : nous serons plus modestes. Nous devons au moins reconnaître la supériorité morale de la femme, sa bonté, son dévouement, ses vertus familiales, ses qualités d'ordre, de prévoyance, d'épargne, d'économie qui ne sont pas moins appréciables pour la direction des affaires publiques que pour celle de la famille.

Mais, dans un Etat démocratique, s'agit-il vraiment de doser les droits politiques au compte-gouttes de la valeur intellectuelle ou morale des individus ? La démocratie, ce n'est pas le gouvernement des plus capables, des meilleurs, des plus instruits. C'est le gouvernement du peuple par le peuple, sans distinction entre les unités dont il se compose. Le gouvernement des meilleurs ou prétendus tels, c'est, étymologiquement, l'aristocratie, et dans les Etats censitaires, où la vertu est présumée d'après la fortune, c'est la ploutocratie.

Nous avons la prétention d'être une démocratie. L'organe générateur de la représentation nationale, c'est le suffrage universel. Là où la meilleure moitié du peuple est exclue du droit de suffrage, le suffrage n'est pas universel, et l'Etat n'est qu'une oligarchie, camouflée sous un vernis démocratique.

Quand le suffrage universel fut donné aux électeurs masculins, les mêmes causes pouvaient inspirer les mêmes craintes. L'expérience

a été faite ; elle est concluante : les institutions libres se fortifient par la réalisation du droit ; elles ont moins à craindre les effets que l'abandon de leurs principes.

La démocratie française, qui s'est honorée jusqu'ici d'avoir toujours été à l'avant-garde des réformes, est en retard pour la proclamation des droits de la femme. Les Etats-Unis d'Amérique, l'Angleterre, les Etats scandinaves, la Finlande, pour ne parler ni de l'Allemagne ni de la Russie en révolution, lui ont montré le chemin. Attend-elle encore que l'exemple lui vienne d'Espagne ?

Louis ANDRIEUX.

député des Basses-Alpes.